

COMMUNE D'AYENT

Plan financier

2015-2018

Table des matières

1. Préambule	
1.1. Introduction	3
1.2. Dispositions légales	3
2. Economie	
2.1. Perspectives économiques	4
2.2. Chômage	6
3. Données statistiques	
3.1. Démographie	6
3.2. Fiscalité	8
4. Etat des finances communales	
4.1. Marge d'autofinancement, endettements et investissements nets	11
4.2. Indicateurs cantonaux	11
5. Plan financier 2015-2018	
5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme	13
5.2. Evolution du compte de fonctionnement	13
5.3. Planification des investissements	14
5.4. Evolution de l'endettement net	15
5.5. Evolution de la fortune	15
6. Considérations finales	17
7. Annexes	
7.1. Récapitulation des éléments du plan financier	19
7.2. Eléments d'analyse financière	20-25
7.3. Détail des investissements nets	26-28

1. Préambule

1.1. Introduction

Nous avons le plaisir de vous remettre, en annexe, le plan financier 2015-2018. Sur la base des comptes 2013 et des budgets 2014 et 2015, l'exécutif a évalué le développement prévisible des recettes, des dépenses courantes et des investissements pour une durée de quatre ans avec ses incidences sur l'endettement.

Ce document est un instrument de perspective et d'information tel que défini par les dispositions légales.

Le plan financier 2015-2018 a été approuvé par l'exécutif lors de sa séance du 6 novembre 2014.

La société contemporaine est confrontée à des situations conjoncturelles, à des mutations sociales et à structurelles toujours plus rapides et plus profondes. Toutes ces évolutions influencent directement la vie de la collectivité communale. La réflexion sur les perspectives financières et organisationnelles devient donc toujours plus importante.

Soucieux d'apprécier et de maîtriser l'évolution des finances, le conseil communal et la commission des finances ont jugé utile d'effectuer l'inventaire des investissements prévus par le plan ainsi que leurs financements. Cette étude prospective est nécessaire afin

- de mieux connaître et identifier les besoins de notre collectivité,
- de cerner la situation financière avec le maintien de l'équilibre budgétaire,
- d'apprécier l'évolution des comptes de fonctionnement,
- de maintenir la meilleure marge d'autofinancement possible
- de planifier l'engagement des moyens.

Cette démarche est effectuée dans le but de préserver une marge de manœuvre la plus confortable possible et de réduire les risques d'un endettement trop important.

Comme déjà évoqué ci-dessus, la rapidité et l'ampleur des mutations actuelles rendent difficile et hasardeux tout pronostic.

L'estimation des recettes et dépenses comporte de nombreuses incertitudes en raison de l'impondérabilité des éléments que la commune ne contrôle pas et qui peuvent avoir des conséquences financières directes.

Par ailleurs, les collectivités locales sont tributaires des décisions et dispositions prises en amont par les autorités fédérales et cantonales avec une tendance marquée au transfert des charges vers les communes.

La volonté du conseil communal est de préserver un bas niveau d'endettement tout en conservant les acquis et les infrastructures dans un état satisfaisant, ce qui demande des investissements annuels réguliers.

1.2. Dispositions légales

Ce rapport vous est soumis conformément aux dispositions contenues dans l'article 79 de la loi sur les communes du 5 février 2004 et des articles 18 et suivants de l'ordonnance sur la gestion financière du 16 juin 2004.

Les principales dispositions traitant du plan financier sont reportées ci-après :

Section 2: Plan financier

Art. 18 Principes

¹ Les communes établissent, pour une durée de quatre ans au moins, un plan financier.

² Le plan financier donne une vue d'ensemble sur l'évolution prévisible des recettes et des dépenses courantes, des investissements, ainsi que de la fortune et de l'endettement.

³ Il est actualisé annuellement.

⁴ Le plan financier doit être porté à la connaissance de l'assemblée primaire ou du conseil général en même temps que le budget.

Art. 20 Compétence et contenu

¹ Le plan financier est traité et approuvé par le conseil municipal.

² Le plan financier se compose du message introductif, du tableau des résultats de la planification financière, du programme des investissements et des bases de calcul.

³ Il informe notamment sur :

a) l'évolution probable des charges et des revenus de fonctionnement;

b) les dépenses et les recettes des investissements prévus, l'effet des investissements sur l'équilibre budgétaire, soit une estimation justifiant que les charges induites, y compris les amortissements comptables, seront supportables, ainsi que le mode de financement prévu des investissements;

c) l'évolution probable de la fortune et de l'endettement.

Le plan financier sous revue qui vous est soumis respecte la période quadriennale minimum imposée par l'article 79 LCo.

2. Economie

2.1. Perspective économique (SECO)

Comme les impulsions provenant de l'économie intérieure et extérieure ont été revues légèrement à la baisse, les prévisions de croissance sont un peu plus faibles que celles de juin 2014. Désormais, le groupe d'experts de la Confédération table sur une croissance du PIB de 1,8 % (contre 2,0 % auparavant) pour l'année 2014, suivie d'une accélération pour atteindre 2,4 % (contre 2,6 % auparavant) en 2015. Vu la lenteur de la relance conjoncturelle, le recul du chômage devrait intervenir plus tard et s'amorcer seulement en 2015. Même si les prévisions restent relativement positives pour l'économie suisse, les risques conjoncturels se sont sensiblement accrus ces derniers mois. La dégradation récente des indicateurs de court terme pour la zone euro et également en Allemagne crée un contexte qui diffère sensiblement de celui de juin dernier.

Conjoncture internationale

Six ans après l'apparition de la crise financière mondiale en 2008, la relance de l'économie mondiale est encore fragile et menacée par de nombreux risques. Aucune amélioration solide et à grande échelle de la conjoncture internationale n'est encore en vue. Ces derniers mois, la faiblesse des indicateurs (croissance nulle au 2^e trimestre, baisse des indicateurs de confiance), principalement dans la zone euro, indique que la reprise conjoncturelle est encore plus lente que prévue. Les tensions géopolitiques (entre la Russie et l'Ukraine ainsi qu'au Proche-Orient) contribuent certainement à l'augmentation du sentiment d'insécurité chez les entreprises. Même l'économie allemande, qui se porte plutôt bien, a montré récemment plusieurs de signes de faiblesse qui sont surtout à mettre en relation avec un assombrissement des perspectives d'exportation.

Prévisions conjoncturelles pour la Suisse

Ces derniers mois (depuis le printemps 2014), la conjoncture suisse a elle aussi perdu de l'élan. A l'été 2014, des signes de ralentissement se sont fait sentir en matière de croissance du PIB (faible hausse de 0,2 % par rapport au trimestre précédent) et d'emploi (pas de nouvelle augmentation). Compte tenu de la conjoncture hésitante sur les principaux marchés étrangers, une reprise à grande échelle des exportations suisses se fait toujours attendre. A cela s'ajoute le fait que la demande interne, qui avait largement contribué à la robustesse de l'évolution conjoncturelle ces dernières années, a été un peu moins dynamique au premier semestre 2014. Les indicateurs de confiance auprès des entreprises, qui sont relativement moroses, révèlent un certain sentiment d'insécurité, notamment vis-à-vis de la conjoncture mondiale.

Au regard des récents signes d'affaiblissement, se pose également pour la Suisse la question de savoir si une évolution favorable pourra continuer de se poursuivre. Les perspectives de la conjoncture intérieure, qui sont restées réjouissantes dans leur ensemble, parlent en faveur de cette interprétation. Egalement les facteurs favorables à la conjoncture que sont les taux d'intérêt bas et l'immigration devraient se maintenir l'année prochaine et continuer de jouer un rôle favorable. Ils livreront des impulsions positives à la consommation privée et aux investissements dans la construction notamment. Par ailleurs, le cadre de l'économie d'exportation devrait peu à peu s'éclaircir, à condition que la reprise de la conjoncture mondiale soit consolidée et que la zone euro évite de retomber dans une récession.

Le groupe d'experts conserve donc son scénario selon lequel la conjoncture en Suisse devrait être soutenue par une demande intérieure robuste et qu'une lente reprise des exportations se réalisera. Cependant, comme les impulsions provenant de l'économie intérieure et extérieure ont été revues légèrement à la baisse, les prévisions de croissance sont un peu plus faibles que celles de juin 2014. Désormais, le groupe d'experts table sur une croissance du PIB de 1,8 % (contre 2,0 % auparavant) pour l'année 2014, suivie d'une accélération pour atteindre 2,4 % (contre 2,6 % auparavant) en 2015.

A la suite de l'affaiblissement de la dynamique conjoncturelle, l'évolution du marché du travail a été, jusqu'à présent, moins bonne que prévu en 2014. La croissance de l'emploi s'est réduite et le taux de chômage est resté inchangé ces derniers mois (3,2 % en données corrigées des variations saisonnières). Le groupe d'experts continue de juger positivement les perspectives pour le marché de l'emploi, à condition que la dynamique économique reparte à la hausse. Toutefois, l'amélioration de la croissance de l'emploi et le recul du chômage devraient s'amorcer seulement au cours de 2015 et être plus lents que prévu. Selon les nouvelles prévisions, le taux de chômage devrait s'élever à 3,2 % en moyenne annuelle en 2014 (ancienne prévision: 3,1 %) et baisser légèrement en 2015, pour atteindre 3,1 % (ancienne prévision: 2,8 %).

Risques conjoncturels

L'évolution de ces derniers mois a de nouveau montré à quel point la relance économique dans la zone euro reste fragile et vulnérable en cas d'événements graves (p. ex. crises géopolitiques). Une conjoncture faible conjuguée à une baisse du renchérissement fait craindre des tendances à la déflation, qui nuiraient ensuite à la reprise conjoncturelle et aggraveraient les problèmes liés à la dette. Pour lutter contre ce risque, la BCE a encore assoupli sa politique monétaire cet été. Cependant, tant que l'économie ne se sera pas franchement redressée dans la zone euro, notamment dans les grands pays comme la France et l'Italie, le risque d'un repli conjoncturel dans les principaux marchés d'exportation suisses demeure important. D'autres risques concernent les marchés financiers internationaux. Si l'optimisme des acteurs du marché lié à la normalisation sans encombre de la politique monétaire aux Etats-Unis ou à la stabilité de la zone euro se révélait exagéré, cela pourrait entraîner des corrections du marché abruptes, assorties de conséquences négatives sur la conjoncture. L'évolution difficilement prévisible des divers foyers de crise géopolitiques constitue un autre risque.

Ces derniers mois, les risques conjoncturels liés à la zone euro se sont à nouveau accrus pour la Suisse après une période de calme relatif. En outre, l'économie suisse est confrontée à des risques internes et politiques. En raison de la persistance des taux hypothécaires à un très bas niveau, il convient de continuer à garder un œil attentif sur le risque de surchauffe et de déséquilibre du marché de l'immobilier malgré les tendances à l'apaisement. Enfin, l'incertitude concernant les relations futures avec l'UE à la suite de l'acceptation de l'initiative sur l'immigration de masse constitue un facteur d'insécurité qui influence le comportement de l'investissement et ainsi les perspectives de croissance à moyen terme.

Quelques prévisions pour l'économie suisse				
comparaison des prévisions du juin 14 et mars 14				
variation en % par rapport à l'année précédente, taux				
	2014		2015	
prévisions pour:	juin 14	mars 14	juin 14	mars 14
date des prévisions:	juin 14	mars 14	juin 14	mars 14
PIB	2.0%	2.2%	2.6%	2.7%
Dépenses de consommation:				
Consommation privée et ISBLSM	1.6%	1.8%	1.9%	2.0%
Etat	0.3%	0.2%	2.1%	2.2%
Investissements dans la construction	4.0%	3.0%	1.5%	2.2%
Investissements en biens d'équipement	3.0%	4.0%	6.0%	5.0%
Exportations	4.3%	4.8%	5.3%	5.4%
Importations	4.3%	4.7%	5.1%	5.1%
Emploi (en équivalents plein-temps)	1.2%	1.2%	1.4%	1.4%
Taux de chômage	3.1%	3.1%	2.8%	2.8%
Indice suisse des prix à la consommation	0.1%	0.1%	0.4%	0.4%

source : groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles

2.2. Chômage

En septembre 2014, le taux de chômage était de 5,6% en Valais. Le canton compte 9'003 chômeurs. Le taux de chômage de la commune d'Ayent se situait à 5,4% à fin septembre.

	Nombre	Taux
Valais	9'003	5.6
<i>Selon la région :</i>		
Haut-Valais	1'042	2.5
Valais central	4'264	7.0
Bas-Valais	3'697	6.3
<i>Selon le sexe :</i>		
Femmes	2'870	3.9
Hommes	6'133	6.9
<i>Selon la nationalité :</i>		
Suisses	3'562	2.9
Etrangers	5'441	14.2
Source Etat du Valais		

Selon les relevés du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), à fin août 2014, 128'434 personnes étaient inscrites au chômage auprès des offices régionaux de placement (ORP), soit 1'380 de plus que le mois précédent. Le taux de chômage a augmenté, passant de 2,9% en juillet 2014 à 3,0% pendant le mois sous revue. Le chômage a diminué de 1'522 personnes (-1,2%) par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

3. Données statistiques

3.1. Démographie

3.1.1. Structure de la population communale

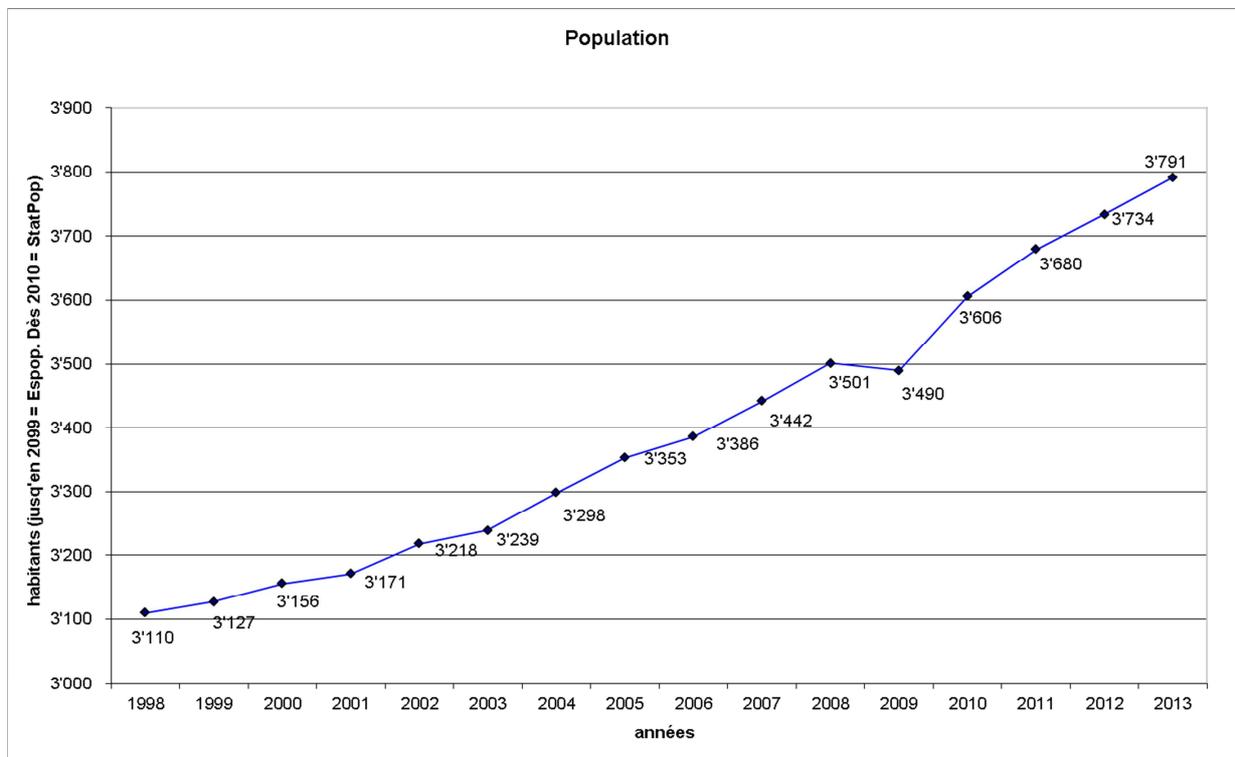
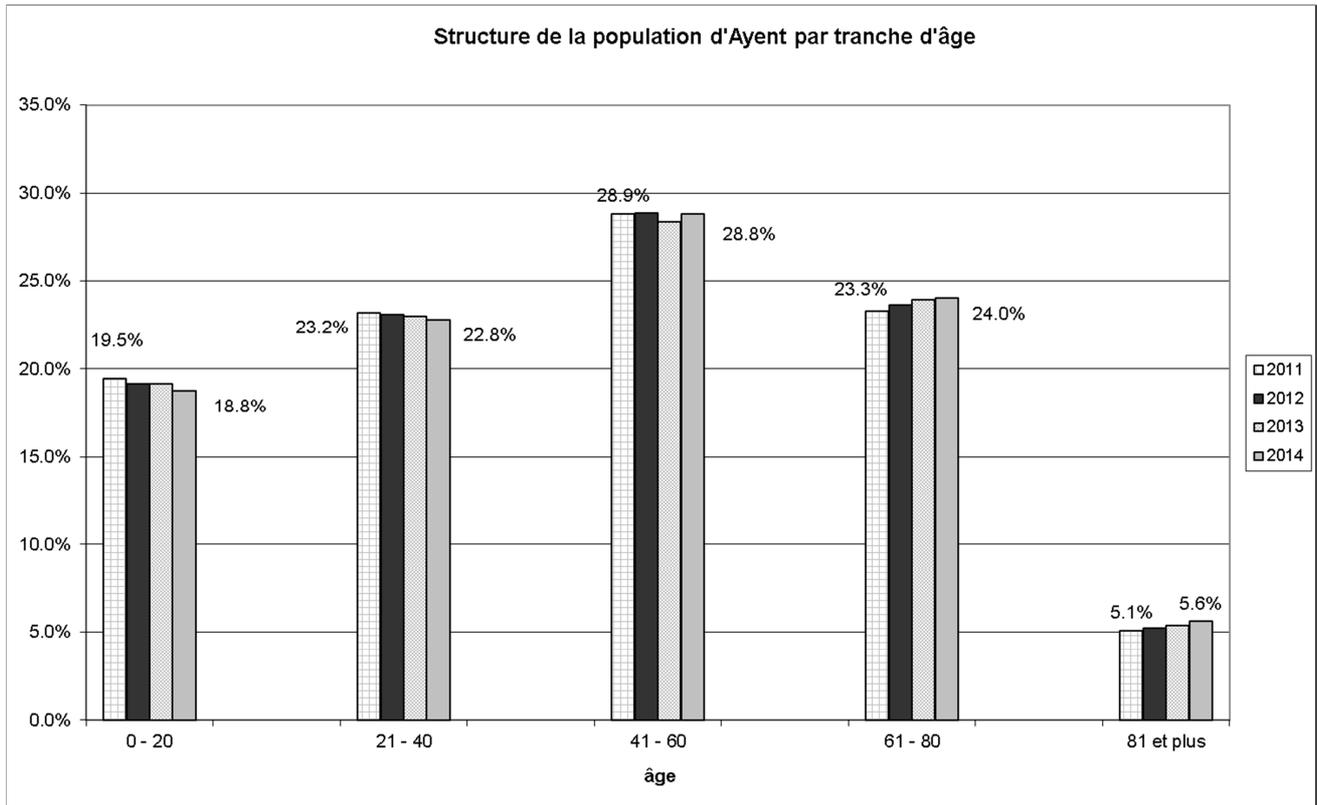
Population 2013			
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 - 10	180	205	385
11 - 20	201	146	347
21 - 30	220	202	422
31 - 40	234	223	457
41 - 50	279	282	561
51 - 60	252	271	523
61 - 70	285	299	584
71 - 80	169	162	331
81 - 90	85	100	185
91 et plus	7	14	21
Total/moyenne	1'912	1'904	3'816

Population 2014			
Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 - 10	187	193	380
11 - 20	195	148	343
21 - 30	223	198	421
31 - 40	239	218	457
41 - 50	287	288	575
51 - 60	258	277	535
61 - 70	285	299	584
71 - 80	175	167	342
81 - 90	89	105	194
91 et plus	11	11	22
Total/moyenne	1'949	1'904	3'853

Nous relevons une croissance régulière de la population de notre commune.

Comme au niveau cantonal, nous constatons un vieillissement de la population en raison d'une hausse constante ces dernières années de la tranche 61-80 ans et plus.

3.1.2. Evolution démographique



3.2. Fiscalité

3.2.1. Généralités *(Référence : Rapport de l'Etat du Valais sur les finances communales 2011)*

En Valais, la charge fiscale communale est difficilement mesurable du fait de l'application conjointe d'un coefficient et d'une indexation sur les barèmes communaux. En effet, la loi fiscale (LF) laisse aux communes une large autonomie en ce qui concerne la correction de la progression à froid (art. 178 al. 5 LF) et la fixation du coefficient communal (art. 178 al. 4 LF). Les communes ont la possibilité de corriger la progression à froid jusqu'à 170% et de fixer le coefficient de 1 à 1.5. Les 141 communes utilisent ainsi 50 combinaisons différentes.

Néanmoins, le coefficient d'impôt appliqué peut être considéré à lui seul comme un indicateur important de la charge fiscale.

Selon le rapport sur les finances communales 2012 établi par le département cantonal des finances, la situation était la suivante :

Coefficient	Nbre de com. 2012	Nbre de com. 2010	Nbre de com. 2004	Nbre d'hab. 2012	Nbre d'hab. 2010	Nbre d'hab. 2004	Pop. en % 2012	Pop. en % 2010	Pop. en % 2004
1	14	12	9	15'632	14'209	17'542	4.9	4.5	6.1
1.1	17	16	11	90'973	89'505	37'098	28.7	28.6	13.0
1.15	6	5	3	17'437	12'641	32'735	5.5	4.0	11.3
1.2	38	39	37	99'194	102'757	73'869	31.3	32.9	25.6
1.25	14	15	14	34'487	34'197	47'551	10.9	10.9	16.3
1.3	34	31	34	46'134	43'489	42'072	14.6	13.9	14.7
1.35	4	5	3	3'998	3'754	2'169	1.3	1.2	0.8
1.4	13	18	36	7'571	9'099	28'700	2.4	2.9	10.0
1.5	1	2	11	1'596	3'033	6'240	0.5	1.0	2.2
	141	143	158	317'022	312'684	287'976	100	100	100
Koeffizient	Anzahl Gemeinden 2012	Anzahl Gemeinden 2010	Anzahl Gemeinden 2004	Anzahl Einwohner 2012	Anzahl Einwohner 2010	Anzahl Einwohner 2004	Bev. in % 2012	Bev. in % 2010	Bev. in % 2004

Il ressort de ce tableau que seules quelques communes appliquent le coefficient le plus bas (1.0) ou le coefficient le plus élevé (1.5). En raison de la grande différence existante entre les coefficients communaux, la charge fiscale pour les contribuables peut être de 50% plus élevée d'une commune à l'autre. Si l'on prend en considération l'indexation et le coefficient communal, la charge fiscale peut aller pour les contribuables avec un revenu moyen du simple au double.

En 2012, pour l'ensemble des communes, le coefficient moyen était de 1.22 et l'indexation moyenne à 148,4%.

La comparaison avec les années précédentes montre que la pressions fiscale liée aux effets conjugués des baisses des coefficients d'impôt et des augmentations de l'indexation est en légère mais constante baisse.

Années	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Jahr
Coefficient moyen	1.276	1.267	1.261	1.252	1.242	1.235	1.232	1.224	1.220	Koeffizient: Durchschnitt
Coefficient, médiane	1.3	1.3	1.25	1.25	1.25	1.2	1.2	1.2	1.2	Koeffizient: Mittelwert
Indexation moyenne	133.3%	133.9%	134.4%	135.6%	138.3%	145.1%	146.2%	147.9%	148.4%	Indexierung: Durchschnitt
Indexation, médiane	135.0%	135.0%	135.0%	140.0%	140.0%	145.0%	145.0%	150.0%	150.0%	Indexierung Mittelwert
Taux pondéré moyen	1.11	1.097	1.089	1.074	1.052	1.010	1.001	0.984	0.978	Gewichteter Steuersatz: Durchschnitt
Taux pondéré, médiane	1.125	1.1	1.1	1.075	1.05	1	1	1	1	Gewichteter Steuersatz: Mittelwert

3.2.2. Imposition fiscale dans le district d'Hérens et les communes voisines

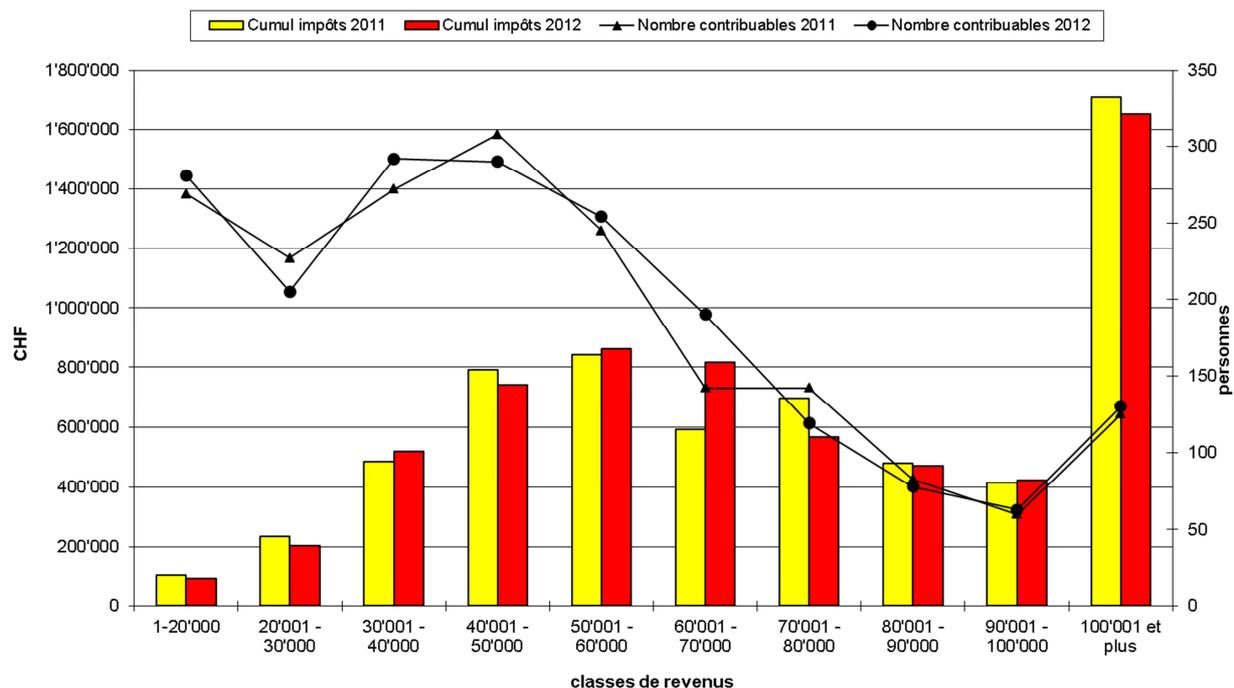
Fiscalité du district d'Hérens et des communes voisines								
Communes	2011		2012		2013		2014	
	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation	coefficient	indexation
Les Agettes	1.40	130%	1.40	130%	1.40	130%	1.40	130%
Ayent	1.20	145%	1.20	145%	1.20	145%	1.20	145%
Evolène	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%	1.30	125%
Hérérence	1.00	170%	1.00	170%	1.00	170%	1.00	170%
Mont-Noble	1.35	140%	1.35	140%	1.35	140%	1.35	140%
St-Martin	1.40	140%	1.40	140%	1.40	140%	1.40	140%
Vex	1.30	160%	1.30	160%	1.30	160%	1.30	160%
Arbaz	1.25	140%	1.25	140%	1.25	140%	1.25	140%
Grimisuat	1.30	150%	1.30	150%	1.30	150%	1.30	150%
Savièse	1.15	150%	1.15	150%	1.15	150%	1.15	150%
Sion	1.10	170%	1.10	170%	1.10	170%	1.10	170%
Icogne	1.20	160%	1.20	170%	1.20	170%	1.20	170%
Lens	1.20	170%	1.20	170%	1.20	170%	1.20	170%
St-Léonard	1.20	150%	1.20	150%	1.20	150%	1.20	150%

Source : Etat du Valais

3.2.3. Recettes fiscales

Année fiscale 2012 - revenus					
Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul des revenus	Revenu moyen	Cumul des impôts	Impôt moyen
1-20'000	281	3'376'200	12'015	91'178	324
20'001 - 30'000	205	5'113'000	24'941	203'569	993
30'001 - 40'000	292	10'305'300	35'292	517'916	1'774
40'001 - 50'000	290	12'904'400	44'498	739'515	2'550
50'001 - 60'000	254	13'861'000	54'571	860'615	3'388
60'001 - 70'000	190	12'345'600	64'977	816'549	4'298
70'001 - 80'000	119	8'895'800	74'755	565'634	4'753
80'001 - 90'000	78	6'598'800	84'600	470'943	6'038
90'001 - 100'000	63	5'979'900	94'919	422'828	6'712
100'001 et plus	130	19'593'500	150'719	1'650'883	12'699
Total/moyenne	1'902	98'973'500	52'037	6'339'630	3'333

Evolution comparée du cumul des revenus imposables et de l'impôt sur le revenu

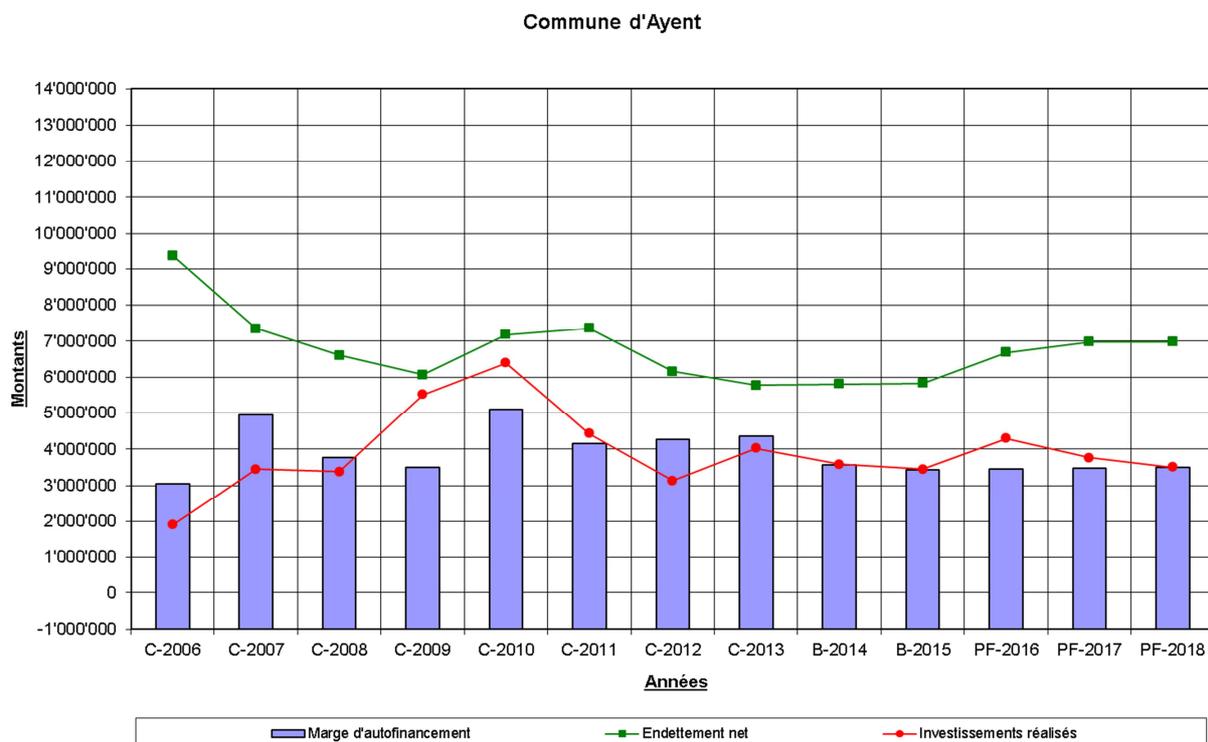


Année fiscale 2012 - fortune

Classe de revenu	Nombre de contribuables	Cumul de fortune	Fortune moyenne	Cumul des impôts	Impôt moyen
1-50'000	299	5'918'100	19'793	10'651	36
50'001 - 100'000	175	12'619'000	72'109	25'808	147
100'001 - 200'000	245	35'423'000	144'584	80'807	330
200'001 - 300'000	169	41'227'000	243'947	97'802	579
300'001 - 400'000	101	34'995'000	346'485	86'617	858
400'001 - 500'000	60	26'779'000	446'317	71'681	1'195
500'001 et plus	163	160'148'000	982'503	497'958	3'055
Total/moyenne	1'212	317'109'100	261'641	871'324	719

4. Etat des finances communales

4.1. Marge d'autofinancement, endettement net et investissements réalisés



4.2. Indicateurs cantonaux

Suite à l'introduction de la nouvelle loi sur les communes, l'inspectorat des finances a établi un tableau de ratios permettant d'évaluer certains indicateurs-clé dans la gestion des communes. Nous présentons, ci-après, les ratios calculés pour la commune d'Ayent pour les années 2012 et 2013. La comparaison de ces ratios avec les valeurs indicatives de l'État du Valais confirme la bonne santé financière de notre commune.

4.2.1. Degré d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte deux éléments des comptes communaux : le premier est l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à réaliser des investissements sans avoir recours à l'emprunt; le deuxième élément est les investissements nets. Il s'agit ici du total des investissements réalisés après déduction des éventuelles participations de tiers et des subventions acquises. Le degré d'autofinancement est donc calculé en prenant l'autofinancement divisé par les investissements nets. C'est avant tout la comparaison sur plusieurs années qui montre si les investissements peuvent être assumés financièrement.

1. Degré d'autofinancement (I1)	2012	2013	Mbyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	136.1%	108.2%	120.4%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

4.2.2. Capacité d'autofinancement

Cet indicateur prend en compte la marge d'autofinancement qui est comparée aux revenus financiers. Dans ce cas, les revenus financiers correspondent à la totalité des recettes encaissées par la commune. Cette comparaison nous donne une notion de rendement.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2012	2013	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	24.6%	24.6%	24.6%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

4.2.3. Taux des amortissements ordinaires

Cet indicateur compare les amortissements comptables effectués, c'est-à-dire la prise en charge de la diminution de la valeur de notre patrimoine (bâtiments, routes, véhicules, etc.), par rapport à la valeur totale du patrimoine restant à amortir. Selon les critères de l'Etat du Valais, un taux d'amortissement de 10% et plus est considéré comme suffisant.

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2012	2013	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.8%	10.3%	10.5%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

4.2.4. Endettement net par habitant

Cet indicateur divise la dette nette totale par le nombre d'habitants. La notion de dette nette prend en compte tous les engagements de la commune (dettes bancaires, créanciers, charges à payer, provisions, etc.) auxquels nous déduisons tous les éléments de l'actif qui sont disponibles ou réalisables rapidement (liquidités, débiteurs, produits à recevoir). Le montant obtenu est divisé par le nombre d'habitants.

4. Endettement net par habitant (I4)	2012	2013	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	1675	1547	1610

Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

4.2.5. Taux du volume de la dette brute

Le taux de volume de la dette brute est un indicateur très important. Il exprime le volume de la dette brute par rapport aux revenus courants de la commune. Plus ce volume est élevé, plus la situation de la commune est critique. Il vient en outre compléter l'information fournie par l'indicateur de l'endettement net par habitant. En effet, un endettement net par habitant identique dans deux communes distinctes doit être interprété très différemment selon que la commune dispose d'un volume élevé de recettes ou non.

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2012	2013	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	101.5%	102.1%	101.8%

Valeurs indicatives	I5		
	I5 < 150%		5 - très bien
	150% ≤ I5 < 200%		4 - bien
	200% ≤ I5 < 250%		3 - satisfaisant
	250% ≤ I5 < 300%		2 - insuffisant
	I5 ≥ 300%		1 - mauvais

5. Plan financier 2015-2018

5.1. Objectifs généraux à court et moyen terme

La planification financière est un instrument d'information et de gestion.

Elle donne une image chiffrée de l'évolution estimée du compte de fonctionnement et des axes prioritaires au niveau des investissements. Toutefois, en fonction des ressources financières certains projets pourront être différés, voire abandonnés.

5.2. Evolution du compte de fonctionnement 2015-2018

Pour les années 2016 à 2018, le compte de fonctionnement présente un accroissement des charges d'exploitation de 1,87% par année.

L'évaluation des recettes d'impôts sur les personnes physiques présente un accroissement de 1% par année. Ces recettes ont été calculées sur la base des barèmes fiscaux en vigueur (coefficient de 1.2 et taux d'indexation de 145%).

Le plan financier 2015-2018 prévoit une marge d'autofinancement à 3,4 millions de francs (voir annexe 7.1.). Les conséquences de la réforme de la péréquation financière et de la nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes ont été prises en compte dans la planification telles que connue à ce jour.

Le détail des charges et produits par natures pour les périodes sous revue est répertorié ci-après :

Designation	C-2011	C-2012	C-2013	B-2014	B-2015	PF-2016	PF-2017	PF-2018
30 Charges de personnel	6'205'943	3'494'481	3'851'966	3'930'300	4'092'200	4'133'000	4'174'000	4'216'000
31 Biens, services et marchandises	4'302'290	5'062'301	4'728'697	5'070'600	4'880'400	4'953'000	5'027'000	5'102'000
32 Intérêts passifs	340'342	360'742	378'916	347'400	264'000	284'000	304'000	324'000
33 Amortissement patrimoine financier	0	0	0	0	0	0	0	0
34 Parts à des contributions sans affectation	115'815	29'889	45'066	35'000	42'000	42'000	42'000	42'000
35 Dédommagements versés à des collectivités	445'670	399'605	431'688	423'400	437'200	440'000	445'000	450'000
36 Subventions accordées	2'186'526	3'646'134	3'880'696	3'845'100	3'962'800	3'962'000	3'962'000	3'962'000
37 Subventions redistribuées	297'452	325'804	288'187	313'000	307'000	310'000	315'000	320'000
38 Attributions aux financements spéciaux	89'739	82'846	57'961	0	0	0	0	0
39 Imputations internes	1'221'124	1'343'197	1'434'506	1'214'000	1'442'000	1'450'000	1'450'000	1'450'000
Total des charges avant amortissements	15'204'901	14'744'999	15'097'683	15'178'800	15'427'600	15'574'000	15'719'000	15'866'000
33 Amortissements ordinaires	2'585'712	3'081'195	2'791'911	2'915'100	3'096'000	2'940'000	3'025'000	3'070'000
3 Total des charges	17'790'613	17'826'194	17'889'594	18'093'900	18'523'600	18'514'000	18'744'000	18'936'000
40 Impôts	10'464'364	10'862'960	10'491'370	10'606'400	10'282'700	10'385'000	10'489'000	10'594'000
41 Patentes et concessions	793'061	950'085	953'625	801'500	882'500	882'000	882'000	882'000
42 Revenu des biens	313'838	549'543	387'901	429'200	457'100	460'000	460'000	460'000
43 Contributions	4'298'781	4'269'806	5'038'600	4'537'000	4'557'000	4'625'000	4'694'000	4'765'000
44 Part à des recettes sans affectation	0	232'824	312'020	310'600	383'900	384'000	384'000	384'000
45 Restitutions de collectivités publiques	51'686	76'544	84'485	66'500	95'000	95'000	95'000	95'000
46 Subventions	1'921'498	387'575	462'563	456'700	437'700	438'000	438'000	438'000
47 Subventions à redistribuer	297'452	325'804	288'187	313'000	307'000	300'000	300'000	300'000
48 Prélèvements sur les financements spéciaux	0	8'700	0	15'000	5'000	0	0	0
49 Imputations internes	1'221'124	1'343'197	1'434'506	1'214'000	1'442'000	1'450'000	1'450'000	1'450'000
4 Total des revenus	19'361'804	19'007'038	19'453'257	18'749'900	18'849'900	19'019'000	19'192'000	19'368'000
Marge d'autofinancement	4'155'830	4'259'572	4'355'574	3'571'100	3'422'300	3'445'000	3'473'000	3'502'000
Excédent de revenu/charges (+/-)	1'571'191	1'180'844	1'563'663	656'000	326'300	505'000	448'000	432'000

5.3. Planification des investissements 2015-2018

Les investissements nets attendus pour les années de planification 2015-2018 représentent plus de 15,0 millions de francs.

Le montant net des investissements planifiés dépasse de 1,17 millions de francs le total des marges d'autofinancement.

Lors de l'élaboration des budgets annuels, le Conseil communal devra prioriser certains objets pour répondre aux objectifs réaffirmés au point 1.1.

Il ressort du tableau prévisionnel des investissements nets les principaux objets ci-après :

Désignation	C-2011	C-2012	C-2013	B-2014	B-2015	PF-2016	PF-2017	PF-2018	Description
0 Administration générale	192'817.25	85'576.70	6'244.75	328'000.00	198'000.00	95'000.00	75'000.00	95'000.00	achats terrains, remplacement véhicule TP, infrastructures communales
1 Sécurité publique	46'646.95	88'157.50	0.00	49'800.00	22'000.00	120'000.00	45'000.00	0.00	remplacement véhicule de police + service du feu
2 Enseignement et formation	304'745.35	789'602.60	880'337.10	643'000.00	486'500.00	610'000.00	110'000.00	10'000.00	remplacement mobilier, réfection ancien bâtiment EP
3 Culture, loisirs et culte	16'711.05	10'000.00	229'106.50	110'000.00	30'000.00	100'000.00	100'000.00	30'000.00	infrastructures sportives, chemins pédestres
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	
5 Prévoyance sociale	73'035.10	24'254.10	21'460.70	14'900.00	18'800.00	20'000.00	220'000.00	220'000.00	part cantonale aux institutions handicapés, rénovation home Les Crêtes
6 Trafic	739'241.80	758'855.05	1'194'266.45	1'120'000.00	994'000.00	1'050'000.00	950'000.00	950'000.00	réfection annuelle du réseau, éclairage public
7 Protection et aménagement de l'environnement	1'662'133.30	1'164'863.95	1'078'433.95	983'600.00	1'103'500.00	1'745'000.00	1'555'000.00	1'755'000.00	aménagement des zones selon planning, entretien PGEE, gestion des déchets, torrents
8 Economie publique	107'825.80	150'790.65	290'042.80	338'300.00	323'300.00	340'000.00	540'000.00	330'000.00	irrigation par aspersion, REP, chenillards, énergie
9 Finances et impôts	1'288'277.85	57'692.82	326'046.00	0.00	269'000.00	219'000.00	169'000.00	119'000.00	participation déficit ASWVA
Total	4'431'434.45	3'129'793.37	4'025'938.25	3'587'600.00	3'445'100.00	4'299'000.00	3'764'000.00	3'509'000.00	

5.4. Evolution de l'endettement net

La planification pluriannuelle établie prévoit un endettement net de 6,98 millions de francs à fin 2018 pour une dette nette par habitant qui avoisinerait Fr. 1'750.00 (voir annexe page 23).

L'évolution de la dette consolidée doit cependant être prise avec réserve. En effet, certains mouvements affectant le bilan, ne sont pas pris en considération. D'autre part, il peut se produire un certain décalage entre la planification et les comptes clôturés.

5.5. Evolution de la fortune

La loi cantonale sur les communes et l'ordonnance sur la gestion financière définissent les principes relatifs à l'équilibre budgétaire. Dès lors, le budget de fonctionnement des communes est équilibré lorsqu'il ne résulte pas de découvert au bilan, après la prise en compte des amortissements.

Le taux d'amortissement est au minimum de 10% sur le patrimoine administratif. Le plan financier 2015-2018 respecte ces dispositions.

Calcul des amortissements de la planification financière

Municipalité de Ayent Ofs 113		Budget	Budget	Planfin	Planfin	Planfin	
		2014	2015	2016	2017	2018	
n		2013	2014	2015	2016	2017	
n-1		2012	2013	2014	2015	2016	
Patrimoine administratif de l'année précédente sans les prêts et participations permanentes		23 991 200	24 663 700	25 048 800	26 407 800	27 146 800	
Investissements nets sans les prêts et participations permanentes (selon le budget des investissements)		+	3 587 600	3 176 100	4 299 000	3 764 000	3 509 000
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)		=	27 578 800	27 839 800	29 347 800	30 171 800	30 655 800
Amortissements ordinaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes		-	2 915 100	2 791 000	2 940 000	3 025 000	3 070 000
Amortissements complémentaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes		-	0	0	0	0	0
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (après les amortissements)		=	24 663 700	25 048 800	26 407 800	27 146 800	27 585 800
Contrôle des amortissements ordinaires selon le loi							
Patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)			27 578 800	27 839 800	29 347 800	30 171 800	30 655 800
10 % amortissements ordinaires du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (avant les amortissements)			2 757 880	2 783 980	2 934 780	3 017 180	3 065 580
<i>Ecart par rapport aux amortissements ordinaires effectués resp. budgétés du patrimoine administratif sans les prêts et participations permanentes (nég. = insuffisant)</i>		=	157 220	7 020	5 220	7 820	4 420

Au terme de chaque période comptable, l'état de la fortune demeure dans les limites fixées par l'ordonnance sur la gestion financière des communes, notamment l'équilibre budgétaire précisant qu'un excédent de charge ne peut être budgétisé que s'il est couvert par la fortune nette (art. 27 Ofinco). L'évolution de la fortune nette figure à l'annexe 7.1.

6. Considérations finales

La planification présentée dans ce document ne doit pas être considérée comme une règle définitive. Elle n'est pas un acte contraignant engageant le conseil communal de manière irrévocable.

Le Conseil général prend acte du plan financier. Il ne l'approuve pas au sens d'un budget annuel.

Beaucoup d'évènements imprévisibles peuvent rendre caduques certaines de ces propositions. Il est toutefois souhaitable de s'y référer car elle est la base des projets en cours et elle présente une vue réaliste de l'avenir.

L'exécutif propose de ne déroger aux grandes lignes arrêtées que pour s'adapter aux impératifs d'une situation économique fluctuante ou pour répondre à des besoins inattendus.

Le conseil communal souhaite assurer un développement harmonieux de la commune, dans tous ses aspects, qu'ils soient économiques, environnementaux, sociaux ou culturels.

C'est dans ce contexte que le plan quadriennal 2015-2018 a été élaboré.

Le conseil communal saisit cette occasion pour vous présenter, Mesdames, Messieurs, ses salutations distinguées.

Ayent, le 6 novembre 2014

LA COMMUNE D'AYENT

7. Annexes

7.1. Récapitulation des éléments du plan financier

7.2. Eléments d'analyse financière

7.3. Détail des investissements nets

7.1. Récapitulation des éléments du plan financier 2015-2018

Résultats	Compte 2009	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Budget 2014	Budget 2015	Planfin 2016	Planfin 2017	Planfin 2018
Prévisions compte de fonctionnement										
Total des charges financières	17 389 059	15 093 625	15 205 974	14 747 466	15 097 686	15 178 800	15 427 600	15 574 000	15 719 000	15 866 000
Total des revenus financiers	20 892 647	20 196 812	19 361 804	19 007 038	19 453 259	18 749 900	18 849 900	19 019 000	19 192 000	19 368 000
Marge d'autofinancement	3 503 588	5 103 187	4 155 830	4 259 572	4 355 573	3 571 100	3 422 300	3 445 000	3 473 000	3 502 000
Amortissements ordinaires	2 753 638	2 880 339	2 584 639	2 778 728	2 758 911	2 915 100	2 791 000	2 940 000	3 025 000	3 070 000
Amortissements complémentaires	0	0	0	300 000	33 000	0	305 000	0	0	0
Amortissement découvert au bilan	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Excédent revenus (+) charges (-)	749 950	2 222 848	1 571 191	1 180 844	1 563 662	656 000	326 300	505 000	448 000	432 000
Prévision du compte des investissements										
Total des dépenses	6 697 714	7 807 123	6 345 377	6 019 908	6 806 436	6 098 500	4 861 300	5 420 000	4 885 000	4 630 000
Total des recettes	1 184 157	1 410 362	1 913 943	2 890 115	2 780 498	2 510 900	1 416 200	1 121 000	1 121 000	1 121 000
Investissements nets	5 513 557	6 396 761	4 431 434	3 129 793	4 025 938	3 587 600	3 445 100	4 299 000	3 764 000	3 509 000
Financement des investissements										
Report des investissements nets	5 513 557	6 396 761	4 431 434	3 129 793	4 025 938	3 587 600	3 445 100	4 299 000	3 764 000	3 509 000
Marge d'autofinancement	3 503 588	5 103 187	4 155 830	4 259 572	4 355 573	3 571 100	3 422 300	3 445 000	3 473 000	3 502 000
Excédent (+) découvert (-) de financement	- 2 009 969	- 1 293 574	- 275 604	1 129 779	329 635	- 16 500	- 22 800	- 854 000	- 291 000	- 7 000
Modification de la fortune/découvert										
Solde du compte de fonctionnement	749 950	2 222 848	1 571 191	1 180 844	1 563 662	656 000	326 300	505 000	448 000	432 000
Amortissement du découvert	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fortune nette (+) / découvert du bilan (-)	12 999 189	15 222 037	16 793 228	17 974 072	19 537 734	20 193 734	20 520 034	21 025 034	21 473 034	21 905 034

7.2. Eléments d'analyse financière

1. Degré d'autofinancement		MCH	Compte 2009	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Budget 2014	Budget 2015	Planfin 2016	Planfin 2017	Planfin 2018
Excédent de revenus du compte de fonctionnement		+ fr.	749 950	2 222 848	1 571 191	1 180 844	1 563 662	656 000	326 300	505 000	448 000	432 000
Excédent de charges du compte de fonctionnement		- fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements du patrimoine administratif	331	+ fr.	2 753 638	2 880 339	2 584 639	2 778 728	2 758 911	2 915 100	2 791 000	2 940 000	3 025 000	3 070 000
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	332	+ fr.	0	0	0	300 000	33 000	0	305 000	0	0	0
Amortissement du découvert du bilan	333	+ fr.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement		=	3 503 588	5 103 187	4 155 830	4 259 572	4 355 573	3 571 100	3 422 300	3 445 000	3 473 000	3 502 000
Dépenses d'investissement reportées au bilan	5	+ fr.	6 697 714	7 807 123	6 345 377	6 019 908	6 806 436	6 098 500	4 861 300	5 420 000	4 885 000	4 630 000
Recettes d'investissement reportées au bilan	6	- fr.	1 184 157	1 410 362	1 913 943	2 890 115	2 780 498	2 510 900	1 416 200	1 121 000	1 121 000	1 121 000
Investissements nets		=	5 513 557	6 396 761	4 431 434	3 129 793	4 025 938	3 587 600	3 445 100	4 299 000	3 764 000	3 509 000
Autofinancement x 100			63.5%	79.8%	93.8%	136.1%	108.2%	99.5%	99.3%	80.1%	92.3%	99.8%
Investissements nets												

Municipalité de Ayent Ofs 113

Valeurs indicatives	
$VI \geq 100\%$	très bien
$80\% \leq VI < 100\%$	bien
$60\% \leq VI < 80\%$	satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq VI < 60\%$	insuffisant
$VI < 0\%$	très mauvais

2. Capacité d'autofinancement		MCH	Compte 2009	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Budget 2014	Budget 2015	Planfin 2016	Planfin 2017	Planfin 2018
Excédent de revenus du compte de fonctionnement	+ fr.		749 950	2 222 848	1 571 191	1 180 844	1 563 662	656 000	326 300	505 000	448 000	432 000
Excédent de charges du compte de fonctionnement	- fr.		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Amortissements du patrimoine administratif	331 + fr.		2 753 638	2 880 339	2 584 639	2 778 728	2 758 911	2 915 100	2 791 000	2 940 000	3 025 000	3 070 000
Amortissements complémentaires du patrimoine administratif	332 + fr.		0	0	0	300 000	33 000	0	305 000	0	0	0
Amortissement du découvert du bilan	333 + fr.		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autofinancement	=		3 503 588	5 103 187	4 155 830	4 259 572	4 355 573	3 571 100	3 422 300	3 445 000	3 473 000	3 502 000
Revenus du compte de fonctionnement	4 + fr.		20 892 647	20 196 812	19 361 804	19 007 038	19 453 259	18 749 900	18 849 900	19 019 000	19 192 000	19 368 000
Subventions redistribuées	47 - fr.		305 895	297 279	297 452	325 804	288 188	313 000	307 000	300 000	300 000	300 000
Prélèvements sur les financements spéciaux	48 - fr.		60 000	9 370	0	8 700	0	15 000	5 000	0	0	0
Imputations internes	49 - fr.		1 179 211	1 217 070	1 221 124	1 343 197	1 434 506	1 214 000	1 442 000	1 450 000	1 450 000	1 450 000
Revenus financiers	=		19 347 541	18 673 093	17 843 228	17 329 337	17 730 565	17 207 900	17 095 900	17 269 000	17 442 000	17 618 000
Autofinancement x 100			18.1%	27.3%	23.3%	24.6%	24.6%	20.8%	20.0%	19.9%	19.9%	19.9%
Revenus financiers												

Municipalité de Ayent Ofs 113

Valeurs indicatives	
VI ≥ 20%	très bien
15% ≤ VI < 20%	bien
8% ≤ VI < 15%	satisfaisant
0% ≤ VI < 8%	insuffisant
VI < 0%	très mauvais

3.1 Taux des amortissements ordinaires		MCH	Compte 2009	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Budget 2014	Budget 2015	Planfin 2016	Planfin 2017	Planfin 2018
Patrimoine administratif avant amortissement		+ fr.	24 811 560	28 454 684	30 005 778	30 550 933	31 498 144	32 293 833	32 823 833	34 026 833	34 850 833	35 334 833
Prêts et participations permanentes avant amortissement		- fr.	1 825 687	3 776 017	4 664 294	4 721 987	4 748 033	4 715 033	4 984 033	4 679 033	4 679 033	4 679 033
Patrimoine administratif à amortir		=	22 985 873	24 678 667	25 341 484	25 828 946	26 750 111	27 578 800	27 839 800	29 347 800	30 171 800	30 655 800
Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	3310	=	2 353 638	2 480 339	2 584 639	2 778 728	2 758 911	2 915 100	2 791 000	2 940 000	3 025 000	3 070 000
Amortissements x 100		=	10.2%	10.1%	10.2%	10.8%	10.3%	10.6%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%
Patrimoine administratif à amortir												

Municipalité de Ayent Ofs 113

Valeurs indicatives	
$VI \geq 10\%$	Amortissements suffisants
$8\% \leq VI < 10\%$	Amortissements moyens (à court terme)
$5\% \leq VI < 8\%$	Amortissements faibles
$2\% \leq VI < 5\%$	Amortissements insuffisants
$VI < 2\%$	Amortissements nettement insuffisants

4. Endettement net par habitant		MCH	Compte 2009	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Budget 2014	Budget 2015	Planfin 2016	Planfin 2017	Planfin 2018
Engagements courants	20 + fr.		2 867 381	2 913 068	2 654 011	1 995 901	2 161 951					
Dettes à court terme	21 + fr.		620 600	1 257 867	- 262 099							
Dettes à moyen et long termes	22 + fr.		10 443 860	11 530 240	13 370 320	11 910 400	11 451 000					
Engagements envers des entités particulières	23 + fr.											
Provisions	24 + fr.		3 091 280	3 834 892	3 959 532	3 318 053	4 133 481					
Passifs transitoires	25 + fr.		319 797	328 200	345 112	367 398	355 327					
Dette brute	=		17 342 918	19 864 267	20 066 876	17 591 752	18 101 759					
Ou												
Total des passifs	2 + fr.		36 428 371	41 784 029	40 120 634	38 900 500	41 032 130					
Fortune nette	29 - fr.		12 999 189	15 222 037	16 793 228	17 974 072	19 537 734					
Financements spéciaux	28 - fr.		6 086 264	6 697 725	3 260 530	3 334 676	3 392 638					
Dette brute	=		17 342 918	19 864 267	20 066 876	17 591 752	18 101 758	18 133 258	18 161 058	19 015 058	19 306 058	19 313 058
Disponibilités	10 fr.		990 950	2 249 209	2 719 738	688 317	1 170 569					
Avoir	11 + fr.		4 964 531	6 464 626	4 838 036	4 737 491	4 574 598					
Placements (seulement les actifs réalisables)	12 + fr.		320 013	290 013	260 013	230 013	200 012					
Actifs transitoires	13 + fr.		4 999 398	3 678 899	4 881 703	5 772 470	6 380 717					
Patrimoine financier réalisable	=		11 274 892	12 682 747	12 699 490	11 428 291	12 325 896					
Endettement net (+) / Fortune nette (-)			6 068 026	7 181 520	7 367 386	6 163 461	5 775 862	5 807 362	5 835 162	6 689 162	6 980 162	6 987 162
Nombre d'habitant (population ESPOP année N-1)			3 501	3 490	3 606	3 680	3 734	3 791	3 841	3 891	3 941	3 991
Debt ratio – Patrimoine financier réalisable			1'733	2'058	2'043	1'675	1'547	1'532	1'519	1'719	1'771	1'751
Nombre d'habitant (population ESPOP année N-1)												

Municipalité de Ayent Ofs 113

Valeurs indicatives	
VI < 3'000	Endettement faible
3'000 ≤ VI < 5'000	Endettement mesuré
5'000 ≤ VI < 7'000	Endettement important
7'000 ≤ VI < 9'000	Endettement très important
VI ≥ 9'000	Endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute		MCH	Compte 2009	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Budget 2014	Budget 2015	Planfin 2016	Planfin 2017	Planfin 2018
Engagements courants	20	+ fr.	2 867 381	2 913 068	2 654 011	1 995 901	2 161 951					
Dettes à court terme	21	+ fr.	620 600	1 257 867	- 262 099							
Dettes à moyen et long termes	22	+ fr.	10 443 860	11 530 240	13 370 320	11 910 400	11 451 000					
Engagements envers des entités particulières	23	+ fr.										
Provisions	24	+ fr.	3 091 280	3 834 892	3 959 532	3 318 053	4 133 481					
Passifs transitoires	25	+ fr.	319 797	328 200	345 112	367 398	355 327					
Dette brute	=		17 342 918	19 864 267	20 066 876	17 591 752	18 101 759					
Ou												
Total des passifs	2	+ fr.	36 428 371	41 784 029	40 120 634	38 900 500	41 032 130					
Fortune nette	29	- fr.	12 999 189	15 222 037	16 793 228	17 974 072	19 537 734					
Financements spéciaux	28	- fr.	6 086 264	6 697 725	3 260 530	3 334 676	3 392 638					
Dette brute	=		17 342 918	19 864 267	20 066 876	17 591 752	18 101 758	18 133 258	18 161 058	19 015 058	19 306 058	19 313 058
Revenus du compte de fonctionnement	4	+ fr.	20 892 647	20 196 812	19 361 804	19 007 038	19 453 259	18 749 900	18 849 900	19 019 000	19 192 000	19 368 000
Subventions redistribuées	47	- fr.	305 895	297 279	297 452	325 804	288 188	313 000	307 000	300 000	300 000	300 000
Prélèvements sur les financements spéciaux	48	- fr.	60 000	9 370		8 700		15 000	5 000			
Imputations internes	49	- fr.	1 179 211	1 217 070	1 221 124	1 343 197	1 434 506	1 214 000	1 442 000	1 450 000	1 450 000	1 450 000
Revenus financiers	=		19 347 541	18 673 093	17 843 228	17 329 337	17 730 565	17 207 900	17 095 900	17 269 000	17 442 000	17 618 000
Dette brute x100			89.6%	106.4%	112.5%	101.5%	102.1%	105.4%	106.2%	110.1%	110.7%	109.6%
Revenus financiers												

Municipalité de Ayent Ofc 113

Valeurs indicatives	
VI < 150%	très bien
150% ≤ VI < 200%	bien
200% ≤ VI < 250%	satisfaisant
250% ≤ VI < 300%	insuffisant
VI ≥ 300%	mauvais

Municipalité de Ayent Ofs 113						objet				
Indicateurs - récapitulatif	Compte 2009	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Budget 2014	Budget 2015	Planfin 2016	Planfin 2017	Planfin 2018
1. Degré d'autofinancement	63.5%	79.8%	93.8%	136.1%	108.2%	99.5%	99.3%	80.1%	92.3%	99.8%
2. Capacité d'autofinancement	18.1%	27.3%	23.3%	24.6%	24.6%	20.8%	20.0%	19.9%	19.9%	19.9%
3.1 Taux des amortissements ordinaires	10.2%	10.1%	10.2%	10.8%	10.3%	10.6%	10.0%	10.0%	10.0%	10.0%
4. Endettement net par habitant	1'733	2'058	2'043	1'675	1'547	1'532	1'519	1'719	1'771	1'751
5. Taux du volume de la dette brute	89.6%	106.4%	112.5%	101.5%	102.1%	105.4%	106.2%	110.1%	110.7%	109.6%

Municipalité de Ayent Ofs 113						objet				
Indicateurs - récapitulatif	Compte 2009	Compte 2010	Compte 2011	Compte 2012	Compte 2013	Budget 2014	Budget 2015	Planfin 2016	Planfin 2017	Planfin 2018
1. Degré d'autofinancement	satisfaisant	satisfaisant	bien	très bien	très bien	bien	bien	bien	bien	bien
2. Capacité d'autofinancement	bien	très bien	très bien	très bien	très bien	très bien	bien	bien	bien	bien
3.1 Taux des amortissements ordinaires	suffisant	suffisant	suffisant	suffisant	suffisant	suffisant	suffisant	suffisant	suffisant	suffisant
4. Endettement net par habitant	faible	faible	faible	faible	faible	faible	faible	faible	faible	faible
5. Taux du volume de la dette brute	très bien	très bien	très bien	très bien	très bien	très bien	très bien	très bien	très bien	très bien

7.3. Détail des investissements nets

Investissements nets	C-2011	C-2012	C-2013	B-2014	B-2015	PF-2016	PF-2017	PF-2018
0. Administration générale	192'817.25	85'576.70	6'244.75	328'000.00	198'000.00	95'000.00	75'000.00	95'000.00
Biens-fonds	132'882.45	8'754.40	6'244.75	118'000.00	105'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00
Biens-fonds remboursements						50'000.00	50'000.00	50'000.00
Bâtiments administratifs		9'541.45		170'000.00	13'000.00			
Equipement de bureau	59'934.80				60'000.00		20'000.00	
Véhicules		67'280.85		40'000.00	20'000.00	40'000.00		40'000.00
1. Sécurité publique	46'646.95	88'157.50	0.00	49'800.00	22'000.00	120'000.00	45'000.00	0.00
Equipement de la police	46'646.95						45'000.00	
Horodateurs		88'157.50				20'000.00		
Equipement service du feu				49'800.00	22'000.00	100'000.00		
2. Enseignement et formation	304'745.35	789'602.60	880'337.10	643'000.00	486'500.00	610'000.00	110'000.00	10'000.00
Rénovation ancien bâtiment CO + salle de gym	288'004.00	455'904.55	208'754.00					
Ecole de Botyre - ancien bâtiment		263'606.85	559'260.20	553'800.00	471'500.00	600'000.00	100'000.00	
Mobilier écoles Botyre + CO	16'741.35	70'091.20	112'322.90	89'200.00	15'000.00	10'000.00	10'000.00	10'000.00
3. Culture, loisirs et culte	16'711.05	10'000.00	229'106.50	110'000.00	30'000.00	100'000.00	100'000.00	30'000.00
Infrastructures sportives, chemins pédestres	16'711.05	10'000.00	229'106.50	110'000.00	30'000.00	100'000.00	100'000.00	30'000.00
5. Prévoyance sociale	73'035.10	24'254.10	21'460.70	14'900.00	18'800.00	20'000.00	220'000.00	220'000.00
Places accueil d'enfants	44'538.80							
Institutions handicapés - Etat du Valais		24'254.10	21'460.70	14'900.00	18'800.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Home Les Crêtes et unités d'accueil	28'496.30						200'000.00	200'000.00

Investissements nets	C-2011	C-2012	C-2013	B-2014	B-2015	PF-2016	PF-2017	PF-2018
6. Trafic	739'241.80	758'855.05	1'194'266.45	1'120'000.00	994'000.00	1'050'000.00	950'000.00	950'000.00
Nouvelles réalisations et réfections diverses	336'412.00	68'099.40	577'003.85	670'000.00	588'000.00	650'000.00	650'000.00	650'000.00
Frais de construction des routes cantonales	255'291.00	554'924.55	461'280.85	300'000.00	300'000.00	250'000.00	250'000.00	250'000.00
Eclairage public	147'538.80	135'831.10	155'981.75	150'000.00	106'000.00	150'000.00	50'000.00	50'000.00
7. Protection et aménagement de l'environnement	1'662'133.30	1'164'863.95	1'078'433.95	983'600.00	1'103'500.00	1'745'000.00	1'555'000.00	1'755'000.00
70. Approvisionnement et alimentation en eau potable	313'587.15	418'557.45	225'694.30	389'000.00	363'000.00	335'000.00	285'000.00	285'000.00
Recherches eau potable		23'084.95	356.40					
Protection des sources	31'704.75							
Maintenance du réseau	245'302.80	485'547.25	325'378.55	420'000.00	413'000.00	350'000.00	300'000.00	300'000.00
Réalisations ponctuelles	20'001.30							
Zones à aménager	88'000.00	30'000.00	54'000.00	24'000.00	5'000.00	40'000.00	40'000.00	40'000.00
Taxes de raccordement et subventions	-71'421.70	-120'074.75	-154'040.65	-55'000.00	-55'000.00	-55'000.00	-55'000.00	-55'000.00
71. Assainissement des eaux usées	370'918.25	116'827.75	-350.65	90'000.00	463'000.00	345'000.00	345'000.00	345'000.00
Réalisations ponctuelles	31'050.20		27'216.00					
Maintenance du réseau	23'382.65		67'543.60		81'000.00			
Zones à aménager	113'000.00	40'000.00	54'000.00	30'000.00	5'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
STEP : rénovation	44'287.75				427'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Plan général évacuation égouts (PGEE)	219'619.95	133'413.00		110'000.00		250'000.00	250'000.00	250'000.00
Taxes de raccordement	-60'422.30	-56'585.25	-149'110.25	-50'000.00	-50'000.00	-55'000.00	-55'000.00	-55'000.00
72. Traitement des déchets	60'298.65	0.00	104'990.85	65'000.00	12'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00
Abris et containers	60'298.65		104'990.85	65'000.00	12'000.00	100'000.00	100'000.00	100'000.00

Investissements nets			C-2011	C-2012	C-2013	B-2014	B-2015	PF-2016	PF-2017	PF-2018
74.	Cimetière		0.00	0.00	63'616.00	0.00	0.00	0.00	0.00	100'000.00
	Cimetière				63'616.00					100'000.00
75.	Correction des eaux		365'898.35	202'803.85	25'000.00	-129'900.00	13'500.00	640'000.00	500'000.00	600'000.00
	Torrents		365'898.35	202'803.85	25'000.00	-129'900.00	13'500.00	640'000.00	500'000.00	600'000.00
76.	Protection contre les avalanches		34'950.90	36'407.30	55'829.90	70'000.00	7'000.00	0.00	0.00	0.00
	Protections avalanches		34'950.90	36'407.30	55'829.90	70'000.00	7'000.00	0.00	0.00	0.00
79.	Aménagement du territoire		516'480.00	390'267.60	603'653.55	499'500.00	245'000.00	325'000.00	325'000.00	325'000.00
	Zones à aménager		1'709'782.20	1'364'067.60	1'553'509.55	1'170'000.00	835'000.00	1'300'000.00	1'300'000.00	1'300'000.00
	./. Part de tiers		-1'193'302.20	-973'800.00	-949'856.00	-670'500.00	-590'000.00	-975'000.00	-975'000.00	-975'000.00
8.	Economie publique		107'825.80	150'790.65	290'042.80	338'300.00	323'300.00	340'000.00	540'000.00	330'000.00
	Irrigation par aspersion							200'000.00	200'000.00	200'000.00
	Remise en état périodique des chemins (REP)		77'500.00	16'073.45	184'717.25	220'100.00	233'300.00			
	Cheminements à pied et chenillards			13'608.00	56'932.05	77'000.00	65'000.00	60'000.00	60'000.00	
	Mesures de compensations écologiques				28'413.50	21'200.00				
	Mesures PCT		30'325.80	31'749.75	19'980.00	20'000.00	25'000.00	30'000.00	30'000.00	30'000.00
	Mesures d'économies d'énergies			89'359.45				50'000.00	250'000.00	100'000.00
9.	Finances et impôts		1'288'277.85	57'692.82	326'046.00	0.00	269'000.00	219'000.00	169'000.00	119'000.00
	Anzère Spa & Wellness SA		1'180'098.90		140'000.00		300'000.00	250'000.00	200'000.00	150'000.00
	Télé Anzère SA				200'000.00					
	Bourses d'études						5'000.00	5'000.00	5'000.00	5'000.00
	Maison peinte		87'032.95	71'109.80	-36'000.00		-36'000.00	-36'000.00	-36'000.00	-36'000.00
	Location place télécabine		30'000.00	30'000.00						
	Soutien à l'économie touristique			5'050.00						
	Bourses et prêts		-8'854.00	-48'466.98	22'046.00					
TOTAL DES INVESTISSEMENTS			4'431'434.45	3'129'793.37	4'025'938.25	3'587'600.00	3'445'100.00	4'299'000.00	3'764'000.00	3'509'000.00